



Les monologues voilés
d'**Adelheid Roosen** Page E 1



Les 30 ans du Club Soda:
Meunier se souvient Page E 3



Thomas Hellman chante
Roland Giguère Cahier Livres

www.ledouvoir.com

LE DEVOIR

Vol. CIII N° 275

LE DEVOIR, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2012

2,61 \$ + TAXES = 3,00 \$

SOINS PALLIATIFS

La meilleure façon de mourir...

On meurt tous un jour. Reste à savoir quand, où et comment.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Carmine Di Raddo reçoit des soins palliatifs à la maison, entouré dans cette période unique de fin de vie de sa fille Milena et de sa petite-fille Krizia.

Avec sa Commission mourir dans la dignité, le Québec a récemment débattu de la délicate question de la fin de la vie. Le débat doit reprendre sous peu alors qu'un projet de loi se prépare. Or, dans ce domaine essentiel, beaucoup reste à faire. *Le Devoir* a tenté d'y regarder de plus près.

CAROLINE MONTPETIT

Il y a quelques semaines à peine, Monsieur L. vivait encore seul dans son appartement de la Montérégie. Le cancer de la prostate qui le rongait lui avait laissé un répit de deux

ans. « Ils m'avaient donné cinq ans à vivre, j'ai fait sept ans », dit-il, mi-figue mi-raisin, allongé dans son lit à la maison de soins palliatifs Victor-Gadbois, de Beloeil, où il est arrivé la veille.

« Mais c'est toujours un choc, on ne peut pas être préparé à ça », dit-il. La maladie fait son œu-

vre : une faiblesse énorme qui l'empêche de se rendre seul aux toilettes, et même de manger seul. Attablé devant un appétissant déjeuner, il accepte de se laisser aider à manger, résigné. Courageux, il arrive même à sourire, parle aux inconnus qui s'affairent autour de lui, lui

VOIR PAGE A 12 : MOURIR

Lire aussi | Euthanasie : l'exemple des Pays-Bas. La réflexion québécoise. Pages A 6 à A 8

Ottawa réévalue ses relations avec la Palestine

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le Canada a commencé à mettre sa menace à l'exécution vendredi. Il a rappelé ses ambassadeurs en poste en Israël, à Ramallah et même ceux aux sièges sociaux de l'ONU pour manifester sa désapprobation envers l'octroi à la Palestine du statut d'Etat observateur non membre par la communauté internationale.

« Le Canada est profondément déçu mais non surpris du résultat du vote tenu [jeudi] à l'Assemblée générale des Nations unies, indique le ministre des Affaires étrangères, John Baird, dans un communiqué de presse. Le Canada rappelle temporairement à Ottawa ses chefs de mission en Israël et à Ramallah de même que ses représentants permanents à l'ONU à New York et à Genève, en vue d'évaluer les répercussions du vote [...] et d'aider à déterminer la réaction du Canada à celui-ci. Le Canada réévaluera maintenant tous les aspects de ses relations bilatérales avec l'Autorité palestinienne. »

M. Baird rappelle que le Canada désire le retour à la table de négociation sans condition. Le Canada a voté contre l'octroi du statut d'Etat observateur non membre à la Palestine, jeudi.



John Baird

VOIR PAGE A 12 : PALESTINE

Lire aussi | L'éditorial de Bernard Descôteaux : La défaite de Harper. Page B 4

« L'État de Palestine est né ». Les États-Unis et Israël grincent des dents. Page B 1

Israël intensifie la colonisation. 3000 nouvelles habitations en territoire palestinien. Page C 9

AUJOURD'HUI



Économie | Métropole et sièges sociaux : Montréal est en train de « manger toute une volée » à l'international. Page C 1

Plaisirs | Croisière Bangkok-Singapour : Sous les étoiles d'Asie à bord d'un six étoiles. Page D 1



Avis légaux..... C 8
Carrières..... C 4
Décès..... C 10
Mots croisés..... D 6
Petites annonces.... C 10
Sudoku..... D 6

Le « just watch me » de France Charbonneau



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

France Charbonneau

KATHLEEN LÉVESQUE

La liste de certains membres du très sélect club privé 357C et de leurs invités, déposée cette semaine à la commission Charbonneau, serait un avertissement à l'establishment d'affaires et au monde politique signifiant que personne n'est à l'abri. Ce serait le « just watch me » de la juge France Charbonneau à la classe dirigeante du Québec, a appris *Le Devoir*.

Avec cette liste, c'est le concept de proximité douteuse entre des firmes de génie-conseil, des entrepreneurs et des donneurs d'ouvrage public qui prend forme. Autour d'une table cinq étoiles, dans le décor feutré d'un club reconnu pour sa règle de confidentialité, se tissent des liens. On parle business et financement politique, l'expertise des uns s'entremêlant à celle des autres. Le client et le pourvoyeur deviennent des amis.

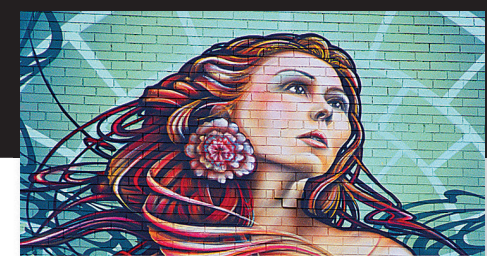
« C'est un pas idéologique qui vient d'être franchi », a-t-on expliqué au *Devoir* après avoir requis l'anonymat.

Sur cette liste sont identifiés les dirigeants de grandes firmes de génie-conseil (Rosaire et Jean-Pierre Sauriol de Dessau ou Bernard

VOIR PAGE A 12 : CHARBONNEAU

Lire aussi | La chronique de Michel David : L'examen de conscience. Page B 3

FRANÇOIS BRAULT
Grand artisan du
cinéma québécois



228 PAGES • 39,95 \$

75 ans FIDES

400 DOWD
CONÇU POUR LA VIE

**45%
VENDU**

MAINTENANT EN CONSTRUCTION

120 CONDOS MODERNES
DANS LE QUARTIER INTERNATIONAL
STUDIO 1 CHAMBRE 2 CHAMBRES
À PARTIR DE 189 000 \$
LA MEILLEURE VALEUR AU CENTRE-VILLE

PHASE II DU REMARQUABLE PROJET SOUTHAM LOFTS

1076 RUE BLEURY

T. 514 400.1070

400DOWD.COM

ACTUALITÉS



Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, dénonce la garantie de prêt du fédéral de 6,3 milliards de dollars accordée à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DU BAS-CHURCHILL

Québec envisage le recours judiciaire

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Colère immédiate de Québec: vendredi, le premier ministre Stephen Harper a signé une garantie de prêt de 6,3 milliards de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse pour les projets hydroélectriques du Bas-Churchill. La centrale de Muskrat Falls et trois lignes de transport permettraient à Terre-Neuve d'acheminer l'électricité jusqu'aux États-Unis en évitant le Québec.

Le gouvernement de Pauline Marois envisage un recours judiciaire pour bloquer cette «concurrence déloyale». «On n'exclut aucun moyen», a indiqué le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier. Aux côtés de la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet, il a fait valoir que «les Québécois ont toujours payé eux-mêmes pour leur propre électricité.»

À Happy-Goose-Bay, Stephen Harper a vanté les retombées économiques potentielles du projet. Il était en-



« Avec les bas prix de l'électricité aux États-Unis, la rentabilité du projet est loin d'être démontrée »

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet

touré de la première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale et de Darrell Dexter, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

Le projet comprend l'érection de la centrale électrique de Muskrat Falls de 824 mégawatts sur le fleuve Churchill. La société d'État terre-neuvienne Nalcor Energy prévoit commencer la production en 2017.

Une première ligne de transmission doit relier la centrale de Muskrat Falls à celle de Churchill Falls, au Labrador. Une autre fera le lien avec Terre-

Neuve. Une troisième doit mener le courant jusqu'au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, grâce à 180 km de câbles sous-marins. De là, le marché américain devient accessible.

Ottawa garantit le prêt pour une durée de 35 à 40 ans.

«Notre argent va être utilisé contre nous pour venir subventionner l'électricité de Terre-Neuve contre l'électricité du Québec, s'est indignée Martine Ouellet. C'est clairement de la concurrence déloyale, alors qu'il existe des alternatives

pour le transport de l'électricité sur le territoire québécois à un coût plus avantageux.»

«Le problème n'est pas Terre-Neuve, c'est le gouvernement fédéral, juge le ministre Alexandre Cloutier. On ne souhaite pas que [nos impôts] envoyés à Ottawa servent à faire notre propre concurrence!»

La ministre Ouellet doute de la viabilité du projet. «Selon les derniers chiffres, l'électricité serait produite à près de 4,3 cents le kilowatt-heure. C'est plus du double du projet de la Romaine. Avec les bas prix de l'électricité aux États-Unis, la rentabilité du projet est loin d'être démontrée.»

L'Assemblée nationale a rejeté à l'unanimité le projet de Muskrat Falls par le passé. Des négociations se poursuivent avec l'opposition, a indiqué Alexandre Cloutier, afin que «Québec parle d'une seule voix.»

Le NPD et le Parti libéral du Canada ont accueilli favorablement cette entente, mais le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, l'a qualifiée d'«injuste, méprisante et déloyale».

Le Devoir

Le budget Marceau est adopté de justesse

Le chef de la CAQ, François Legault, aurait voulu une élection dès maintenant

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

C'est avec une précision chirurgicale que l'opposition officielle, qui a fermement dénoncé le budget Marceau, a permis vendredi son adoption à 49 élus contre 48 en faisant en sorte que 22 députés libéraux s'absentent lors du vote.

Au terme d'un débat d'une durée de 25 heures, tous les députés présents des partis d'opposition ont voté contre le premier budget du gouvernement Marois, y compris le député, qui s'est fait un devoir d'être à l'Assemblée nationale pour le vote.

Cela a permis au chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, de taxer les libéraux «d'hypocrisie», dans un point de presse qui a suivi.

«Le Parti libéral n'a pas respecté ses convictions. Sur 50 députés, il y en a 22 qui sont restés aux toilettes ou dans leurs bureaux. Donc, le gouvernement n'a pas été renversé, a-t-il déclaré. Un, ils n'ont pas de chef, et deux, ils sont embarrassés actuellement par toutes les révélations de la commission Charbonneau.»

François Legault s'est servi de l'absence des libéraux comme prétexte pour bomber le torse et jouer les matamores. «Je peux comprendre que les gens ne veulent pas retourner en élection dans quelques semaines, mais c'est la seule solution, juge le chef caquiste. Ce qu'il faut expliquer à la population, c'est que c'est un moindre mal, une élection.»

La CAQ estime que le budget Marceau ne contient aucun plan pour réduire l'écart

de richesse entre le Québec et le reste du Canada. «Il y a une urgence de sortir de l'immobilisme et je trouve ça irresponsable que les libéraux acceptent de continuer cet immobilisme pendant encore 16 mois», a-t-il avancé.

Aux côtés du porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor, Sam Hamad, l'ex-ministre libéral des Finances, Raymond Bachand, a dit tout le mal qu'il pensait du budget Marceau dans un point de presse avant le vote.

«Je peux comprendre que les gens ne veulent pas retourner en élection dans quelques semaines, mais c'est la seule solution»

Il a souligné que le déficit réel pour l'année en cours ne sera pas de 1,5 milliard, mais bien de 3,3 milliards compte tenu de la radiation liée à la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2. «une mauvaise décision», selon lui.

Mais la critique libérale a surtout dénoncé la décision du ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, de ne pas procéder aux baisses d'impôt supplémentaires que le dernier budget Bachand avait réservées aux personnes de 65 ans et plus qui continuent à travailler. Il a opposé cette décision au choix qu'a fait le gouvernement Marois de geler les droits de scolarité.

Mais Raymond Bachand a dit qu'il n'était pas question que les libéraux contribuent à défaire le gouvernement maintenant. L'élection aurait lieu le 4 janvier si le gouvernement était renversé, a-t-il fait remarquer. Il a cité un sondage Léger Marketing qui montre que 65% des Québécois s'opposent à une élection déclenchée en décembre.

Le Devoir

Le PQ veut faire voter les jeunes à l'école même

Le gouvernement Marois cible les étudiants des niveaux collégial et universitaire

JESSICA NADEAU
Correspondante parlementaire à Québec

Le gouvernement Marois propose un nouveau projet de loi visant à permettre aux jeunes de voter dans les établissements collégiaux et universitaires. Pour Léo Bureau-Blouin, une telle disposition permettrait de faire du «raccrochage» auprès des jeunes «décrocheurs démocratiques».

«Le taux de participation des jeunes aux différentes élections a chuté de manière importante à travers le temps: alors que 64% des 18-24 ans se prévalaient de leur droit de vote au milieu des années 80, ils ont été

moins de 36% à le faire en 2008», a précisé le jeune adjoint parlementaire de la première ministre, en point de presse vendredi.

Bien que le taux de participation des jeunes aux dernières élections n'ait pas encore été comptabilisé et qu'il soit pour l'instant impossible de quantifier l'impact d'une telle mesure sur les prochaines élections, le gouvernement croit que son projet de loi 13 a une incidence sur le vote. «Ça envoie un signal fort à l'ensemble de la société québécoise qu'on souhaite favoriser des taux de participation forts aux prochaines élections», a ajouté Léo Bureau-Blouin.

Le projet de loi sera discuté au comité consultatif du Directeur général des élections à la prochaine session parlementaire. Il devrait être adopté par la suite puisqu'il bénéficie, pour l'instant du moins, de l'appui de la CAQ et de Québec solidaire, ce qui donnerait au gouvernement la majorité nécessaire.

«L'espoir que nous avons, c'est que tous les partis politiques, y compris et surtout le Parti libéral, l'appuieront. Je dis «surtout» parce qu'effectivement, par le passé, ils étaient contre», a soutenu le ministre des Institutions démocratiques, Bernard Drainville.

Rappelons que le PLQ s'était opposé, l'été dernier, à la pro-

position du DGE d'implanter des bureaux de scrutin dans les cégeps et les universités, comme demandé par les associations étudiantes. Maintenant que l'élection sur fond de crise étudiante est passée, on peut s'attendre à ce qu'il reconsidère sa position.

Le gouvernement «souhaite et demande aux administrations collégiales et universitaires d'offrir gratuitement au Directeur général des élections l'accès à l'établissement», a précisé Bernard Drainville. Le projet de loi, tel que proposé, devrait toucher une centaine d'établissements.

Le Devoir

SOLDE AVANT Noël!

DE 20 À 50% de rabais

sur les complets et vestons sport sélectionnés

Des grandes marques pour toutes les tailles.

Bovet.ca

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez 15% de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 1^{er} décembre 2012 au 2 mars 2013)

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

NOUVELLE SUCCURSALE À LAVAL!

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-5555
Laval : 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

Le Devoir

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca • 514.982.6606

ACTUALITÉS

AÉRODROME DE NEUVILLE

La ministre Maltais en quête d'une issue

ISABELLE PORTER
à Québec

Alors qu'un document secret fait surface dans le dossier de l'aéroport de Neuville, la ministre Agnès Maltais est plus résolue que jamais à agir. Reste à savoir comment.

«Le promoteur passe par les lois fédérales pour violer toutes les règles consensuelles qu'on a dans la société», déplore la ministre responsable de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Rappelons qu'en vertu de deux jugements de la Cour suprême, il est possible d'aménager un aéroport au Québec sans l'autorisation de la municipalité ou de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Un simple enregistrement auprès de Transports Canada suffit.

Jeudi, M^{me} Maltais rencontrait le maire de Neuville, Bernard Gaudreau, pour «faire le point» dans ce dossier. Ils ont notamment discuté d'un document obtenu par les opposants, qui démontre qu'en 2011, le promoteur avait l'intention de faire du petit aéroport «le plus grand aéroport au Québec».

Obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, le document provient du Bureau de la Capitale-Nationale. Il avait été rédigé par un fonctionnaire à la suite d'une rencontre avec le promoteur Neuville Aéro.

Sur les notes manuscrites, on peut lire que l'entreprise «pourrait rapatrier des petits avions» de l'aéroport Jean-Le-sage. Or, on apprenait récemment que les petites compa-

gnies d'aviation de cet aéroport étaient justement mécontentes des nouvelles taxes que leur imposait cet aéroport.

«L'objectif à long terme est de devenir le pôle en petite aviation», peut-on aussi lire dans la note.

Interrogée à ce propos, la ministre Maltais se dit peu surprise. «À l'époque, je savais qu'il y avait eu le dépôt d'un premier plan d'affaires au Bureau de la Capitale-Nationale, et je savais déjà qu'il y avait des objectifs de développement. C'est pour ça que je proteste autant et que le maire de la municipalité proteste autant.»

M^{me} Maltais n'est toutefois pas en mesure de dire ce qu'elle entend faire dans ce dossier. «Il faut que je réfléchisse un peu à la prochaine étape.»

Mains liées

Elle souligne par ailleurs que Neuville n'est pas seule dans ce dossier. «Allez voir du côté de Lévis. Là aussi, semble-t-il, ils commencent à craindre ce qui se passe à [l'aéroport de] Pintendre.»

L'administration de la mairesse Danielle Roy-Marinelli est en effet mécontente. «On a les mains liées là-dedans», explique le porte-parole Alain Vézina. Quant à d'éventuelles démarches de M^{me} Maltais dans ce dossier, il se montre prudent. «On ne peut pas être contre ça.» Pour l'heure, la ville recommande aux citoyens qui se plaignent de l'aéroport d'interpeller leur ministre fédéral.

Du côté des propriétaires de l'aéroport, on martèle que le scénario du plus grand aéroport est impossible actuellement. «On ne peut pas devenir le plus grand aéroport au Québec. On a une piste de 3000 pieds», répète Martin Mercier de Neuville Aéro. Ce dernier reconnaît que «c'est lui» qui était présent à la rencontre au Bureau de la Capitale-Nationale en 2011.

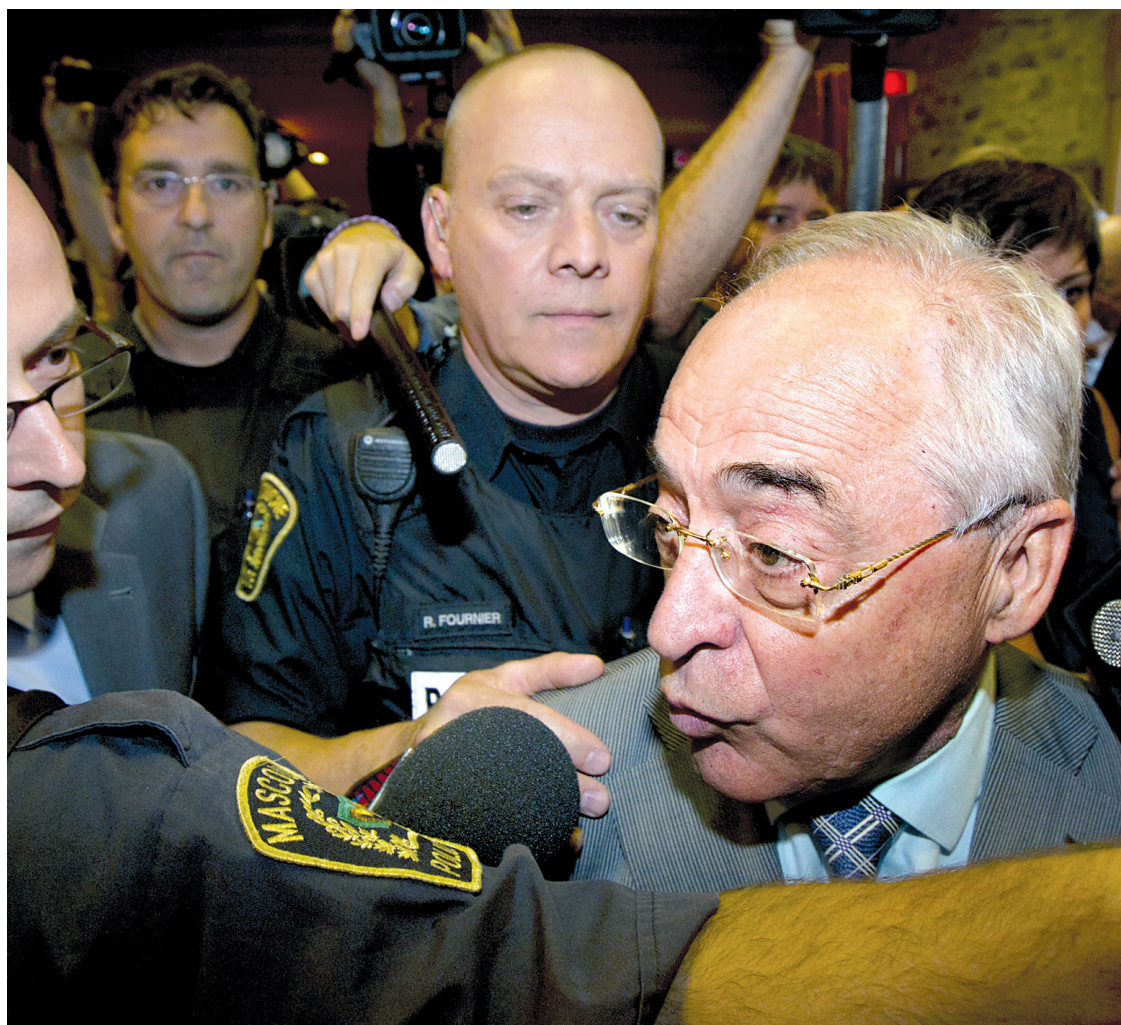
Invité à expliquer le contenu de la note, il n'a pas voulu dire si, oui ou non, son contenu était faux. «Je n'ai pas dit que ce qui était marqué n'était pas vrai, dit-il. Je n'ai pas dit qu'on n'aimerait pas ça le faire. Ce n'est pas dans nos plans et ce n'est pas quelque chose qu'on veut faire. On n'est pas à cette étape-là.»



JACQUES BOISSINOT PC

Agnès Maltais

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL ARCHIVES LE DEVOIR

Les résidents de Mascouche demandaient haut et fort depuis des mois la démission de Richard Marcotte à la suite de son arrestation. Les séances houleuses du conseil municipal ont nécessité à plusieurs reprises depuis le printemps l'intervention des forces policières.

Le maire de Mascouche Richard Marcotte démissionne

Il fait face à des accusations de fraude et de corruption

Terrebonne — L'accumulation de controverses aura finalement eu raison du maire de Mascouche, Richard Marcotte, qui a annoncé sa démission par le biais d'une entrevue exclusive et d'un communiqué remis uniquement à l'hebdomadaire local, le *Trait d'Union*.

Richard Marcotte, qui a été arrêté et accusé notamment de fraude et de corruption au printemps dernier, soutient se retirer afin de prendre soin de sa famille. Le fils de sa conjointe serait gravement malade.

Dans le communiqué cité par l'hebdomadaire, le maire démissionnaire affirme qu'après avoir choisi de mener des batailles publiques depuis plus de 22 ans, «au seuil de mon 65^e anniversaire, j'ai décidé de privilégier la santé de ma famille. C'est pourquoi, à partir de ce 30^e jour de novembre 2012, j'ai décidé de démissionner du poste de maire de la ville de Mascouche».

Dans ce communiqué, M. Marcotte continue de se défendre, affirmant qu'il a toujours été présent pour faire avancer les dossiers. Quant au projet de loi du gouvernement Marois, qui vise à écarter les élus municipaux

qui font face à des accusations et que plusieurs interprètent comme une démarche entreprise précisément pour traiter de son cas, Richard Marcotte estime qu'il s'agit d'une «loi carrément politique», qui est «très discutable sur le plan constitutionnel».

Simple citoyen

Richard Marcotte estime qu'il pourra dorénavant intervenir comme simple citoyen tout en respectant son droit de réserve.

Dans l'entrevue accordée à la publication locale, il affirme que «la démocratie d'opinion est en train de supplanter la démocratie de droit, et c'est grave. Maintenant, comme simple citoyen, je pourrai interroger et poser les questions que je veux.»

Richard Marcotte affirme par ailleurs avoir attendu aussi longtemps avant de démissionner pour éviter aux Mascouchois une élection prématurée. Le maire démissionnaire affirme que la municipalité n'avait «pas besoin de cacophonie inutile et de gaspillage de 200 000 \$ pour une campagne».

La Presse canadienne

Incendie majeur à Montréal

Un incendie majeur, qui aurait débuté dans un entrepôt du commerce de livraison de mazout Bouthillier et Rioux, situé au 1955, rue Bossuet dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, a nécessité la présence de 125 pompiers, qui ont répondu à une alerte générale, vendredi après-midi, dans l'est de Montréal.

Selon la porte-parole du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal, Élise Breault, il n'y aurait pas eu de blessés. Une épaisse colonne de fumée noire, perceptible à des kilomètres à la ronde, a assombri le ciel de Montréal.

La présence de camions remplis d'huile à l'intérieur du local expliquerait la conflagration qui aurait été suivie de quelques explosions.

Une alerte générale a été déclenchée. L'appel a été reçu à la caserne vers 16 h, et vers 18 h, les flammes étaient encore intenses. Une immense colonne de fumée montait vers le ciel. Plusieurs personnes ont été évacuées du quartier résidentiel.

Dans un annuaire commercial, l'adresse de l'entreprise serait plutôt listée au 1885, rue Bossuet.

Craignant que le brasier se propage, les pompiers s'activaient encore à sécuriser les lieux vers 18 h. En soirée, le chef des opérations André Paquette a indiqué aux médias que l'incendie était maîtrisé. Des camions-mousse devaient éteindre le brasier toujours actif dans les contenants d'hydrocarbure entreposés sur les lieux du sinistre.

Selon Hydro-Québec, 2000 abonnés ont été privés de courant. Les pompiers ont demandé aux résidents du quartier de fermer leurs fenêtres.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

TORONTO

Rob Ford pourra se représenter

Toronto — Le juge qui a destitué le maire de Toronto, Rob Ford, affirme que ce dernier pourrait être candidat si le conseil municipal décidait de déclencher une élection partielle. Le juge Charles Hackland, de la Cour supérieure de l'Ontario, a fait cette mise au point vendredi. Une certaine confusion régnait à la suite de la décision initiale du juge Hackland, lundi, dans laquelle il avait destitué Rob Ford de la mairie pour avoir contrevenu aux règlements portant sur les conflits d'intérêts. Dans son jugement, le magistrat indiquait que M. Ford ne pouvait se représenter pour le mandat courant. Certains observateurs avaient interprété ces propos comme signifiant la fin du mandat du conseil municipal en 2014. Cependant, Rob Ford et son entourage soutenaient que le mandat de M. Ford prenait fin avec sa destitution, ce qui lui permettait d'être candidat dans une élection partielle, une interprétation que vient ainsi confirmer le juge Hackland.

La Presse canadienne

ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

pour le lancement canadien de
MATHÉMATIQUES DE LA PLANÈTE TERRE 2013

VENDREDI le 7 DÉCEMBRE à 12H30

TABLE RONDE « QUE PEUVENT FAIRE LES MATHÉMATIQUES POUR LA PLANÈTE? »

Animateur: Pierre Chastenay

Panelistes: Michel Béland, Normand Mousseau, Ivar Ekeland, Marie-France Raynault et Claude Hilaire-Marcel

► Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant, salle B2285

VENDREDI le 7 DÉCEMBRE à 19H30

CONFÉRENCE: « UNE LONGUE HISTOIRE: LA PLANÈTE TERRE ET LES MATHÉMATIQUES »

par Ivar Ekeland

► Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, salle St-François

SAMEDI le 8 DÉCEMBRE à 19H00

CONFÉRENCE: « THE COMPLEX CHALLENGE OF SUSTAINABILITY »

par Dooyne Farmer

► Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, salle St-François

VENDREDI le 7 DÉCEMBRE à 16H30 et SAMEDI le 8 DÉCEMBRE à 20H30

PIÈCE DE THÉÂTRE: « MATHEMATICAL SCIENCE INVESTIGATION (MSI): THE ANATOMY OF INTEGERS AND PERMUTATIONS »

par Andrew et Jennifer Granville

► Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, salle St-François

www.crm.umontreal.ca/2013/MPE13/lancement2013_f.php



Papeterie
Gasse - Noisette

« L'avenir, c'est à vous de l'écrire »

Cahiers **Clairefontaine**
et ses collections

Sceaux, cires à cacheter,
instruments d'écriture

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Dix
journées
qui ont fait
le Québec

6^e CONFÉRENCE

Le 1^{er} juillet 1867 - L'Acte de l'Amérique du Nord britannique: la fondation d'un pays en devenir

Date: le 4 décembre 2012 à 19h00

Lieu: À l'auditorium de la Grande Bibliothèque (BAnQ) 475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal (Métro Berri-UQAM)

Conférencière: Eugénie Brouillet, professeure de droit, Université Laval

Animation: Sébastien Ricard, comédien

La conférence sera diffusée à MATV:

17 décembre	16h
18 décembre	8h
19 décembre	13h
19 décembre	21h
20 décembre	1h
20 décembre	14h

RSVP en ligne à www.banq.qc.ca dans la section « Activités – Billeterie »

MATV
CLUBS VISITEUR CROIX-ROUGE TEL.

Fondation
Lionel-Groulx

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec



porter
raffinée sur toute la ligne

Rabais hip. Rabais hot. Économisez jusqu'à 50 % sur le tarif de base. Allez hop !

En avant la musique ! DJ Porter a le beat des rabais durs à battre. Sautez sur la piste et envollez-vous ! Partez sur une bonne note, promo sans code. Réservez d'ici le vendredi 7 décembre 2012.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 7 décembre. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Promo sans code. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 170 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 109 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 166 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 212 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 166 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 166 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 166 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 166 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 172 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 182 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH 323 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 182 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 182 \$ Taxes et frais compris					

**PRIX
TOUT
COMPRIS**

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 7 décembre 2012. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Ces tarifs ne sont pas en vigueur du 14 décembre 2012 au 6 janvier 2013. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la pré-sélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

LA MEILLEURE FAÇON DE MOURIR...

SOINS PALLIATIFS

Finir sa vie à l'hôpital ou à la maison ?

86 % des Québécois finissent par mourir à l'hôpital, ce qui en fait le plus haut pourcentage au pays

CAROLINE MONTPETIT

Mourir à la maison est le désir d'une majorité de Québécois et de Canadiens. Mais — les proches qui l'ont vécu le savent — c'est un souhait difficile à concrétiser.

Dans la réalité, offrir des services à un mourant 24 heures sur 24, avec les obligations que cela comporte souvent, soit faire des injections de morphine, donner à manger, aider la personne à faire ses besoins, est souvent une tâche démesurée pour l'entourage du malade. Et c'est d'autant plus complexe lorsque la personne malade vit seule.

À la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal, on offre gratuitement, depuis 1973, une équipe de soignants qui se rend à domicile pour offrir les soins palliatifs aux mourants.

M. X, qui souffre d'un cancer de la prostate, a pour sa part tenu à déménager avec sa femme dans un logement plus petit avant même sa mort, pour ne pas que son épouse soit prise avec cette responsabilité une fois qu'il sera disparu. Sandrine Bernard, l'infirmière de la Société, lui rend visite pour évaluer son taux de sucre, pour vérifier l'état de ses pieds enflés.

M. T. et sa femme, qu'elle visite aussi, sont tellement intimement liés que, lorsque sa femme est fatiguée, ou qu'elle a ses propres problèmes physiques, M. T., qui est mourant,

voit son état de santé baisser aussi.

«L'hôpital, cela rendait ma mère anxieuse», raconte la fille de M^{me} L., qui prend soin de sa mère à la maison. Mais il n'est pas toujours commode d'organiser les visites à l'hôpital d'une personne souffrante et invalide. Pour certains malades soignés à l'hôpital ou en maison de soins palliatifs, la maison demeure un mirage même à un stade avancé de la maladie. À la maison Victor-Gadbois, un jeune mourant, souffrant du cancer de l'œsophage, s'est ainsi écrit: «Je veux rentrer chez moi!», se croyant peut-être guéri lorsque les soins palliatifs l'ont soulagé du mal de gorge causé par son cancer. C'était impossible... Le malade est mort quelques jours plus tard.

Sur les quelque 1200 malades suivis par la Société chaque année, 20% seulement finissent effectivement par mourir à leur domicile. Et sur l'ensemble du territoire québécois, l'offre de soins palliatifs à domicile varie énormément, selon le CLSC qui vous dessert.

«Une personne peut ne pas bénéficier de soins palliatifs à domicile, alors que la personne qui vit de l'autre côté de la rue y a accès, simplement parce que son CLSC les offre», explique le Dr Serge Dumesnil, médecin spécialiste en soins palliatifs au CHUM, qui a écrit le livre *Et si mourir s'approuvait... Réflexions sur la fin de vie* et coécrit le livre *Être ou ne plus être* avec le médecin retraité Marcel Boisvert.

D'ailleurs, 86% des Québécois finissent par mourir à



Giovanna Trassente, 47 ans, reçoit des soins chez elle par l'équipe de la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal.

l'hôpital. C'est le pourcentage le plus élevé au pays, dont la moyenne se situe à 68,6%, selon un rapport de la Société royale du Canada sur la question.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal, un espace est prévu depuis peu pour accueillir les mourants arrivant à l'urgence avec un pronostic de moins de 72 heures de vie. Des cas qui surviennent entre une et trois fois par semaine, selon le personnel.

«Chaque famille le vit différemment», explique Yannick Cournoyer, infirmier-chef dans cette section de l'hôpital. Une des choses qu'on voit, c'est que

la famille fait le choix de garder la personne à la maison, parce que la personne dit: «Je veux mourir à domicile.» Mais souvent, au niveau de la famille, ça devient lourd parce que les gens sont impliqués émotionnellement. Ils sont obligés de donner les soins, ils sont obligés de donner des injections et à un moment donné [...] ils en viennent à faire le choix d'aller ailleurs.»

Pas d'espace pour les mourants

Lorsqu'un mourant se présente à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, on tente rapidement de le monter à l'étage. Si une chambre à une

place se libère, on y place le mourant pour accueillir la famille. Mais contrairement à la maison Victor-Gadbois où on donne 24 heures à la famille pour veiller le corps d'un mort, les chambres de l'hôpital doivent être rapidement dégagées pour faire de la place aux patients suivants.

«On ne s'habitue pas, c'est terrible: faire le lincaut, emballer le mort», raconte Céline Beaulieu, préposée aux bénéficiaires à cet étage.

Reste que la plupart des hôpitaux ne jouissent pas d'un espace réservé pour accueillir les mourants. Dans les faits, il n'est pas rare de voir mourir

les gens dans le brouhaha du département des urgences.

«La vie à l'hôpital, c'est infect», commentait Hélène Richard, psychologue retraitée, alors qu'elle était en phase terminale d'un cancer du poumon. Tout le monde est gentil, mais il y a du bruit la nuit. [...] Il y a des gens qu'on couche à six heures du soir et qui regardent le mur jusqu'à six heures du matin.» Hélène Richard, qui vivait seule, est finalement décédée quelques heures seulement après avoir été admise dans une maison de soins palliatifs de son choix, l'été dernier.

Le Devoir

MOURIR DANS LA DIGNITÉ

La réflexion québécoise

CAROLINE MONTPETIT

Le Québec s'est penché sérieusement sur la question du «mourir dans la dignité» lors de la Commission sur la question de mourir dans la dignité, qui a tenu des audiences durant deux ans à travers le Québec. Dans leur rapport final, déposé en mars 2012, les commissaires réclamaient d'abord un développement des soins palliatifs, puis une meilleure compréhension de ce que sont le refus et l'arrêt de traitement.

On recommandait que soit encadrée la sédation palliative par un guide d'exercice et des normes déontologiques. Et, selon les commissaires, les directives anticipées en cas d'incapacité devraient avoir une valeur juridique et être suivies par le personnel soignant.

Les commissaires défendaient aussi l'option d'une «aide médicale à mourir», disponible dans les cas où «certaines souffrances ne peuvent être soulagées de manière satisfaisante» et où les personnes malades «veulent faire cesser ces souffrances intolérables, pour elles-mêmes et de leurs proches».

De son côté, le gouvernement fédéral a annoncé, dès le début des travaux de la Commission, qu'il n'avait pas l'intention de modifier les dispositifs du Code criminel relatifs à

l'euthanasie et au suicide assisté. Mais au cours de la dernière année, un jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique invalidait la loi canadienne sur le suicide assisté dans le cas de Gloria Taylor, une résidente de Kelowna atteinte de la maladie de Lou-Gehrig.

Le gouvernement canadien a porté cette cause en appel. Et selon le Barreau du Québec, qui a déposé un mémoire à la Commission, il est possible de permettre l'aide médicale à mourir au Québec lorsque celle-ci est justifiée. Le Barreau proposait entre autres de demander au Procureur général de donner des directives pour que ses procureurs s'abstiennent d'entamer des poursuites contre les médecins dans ces cas.

À la suite du dépôt du rapport, accueilli favorablement par les différents partis représentés à l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé du Québec a nommé un comité de juristes, présidé par l'avocat Jean-Pierre Ménard, pour se pencher sur le cadre juridique qui permettrait, au Québec, la mise en œuvre de l'aide médicale à mourir. Le comité doit rendre son rapport à l'Assemblée nationale sous peu.

Le Devoir

Euthanasie: l'exemple des Pays-Bas

CAROLINE MONTPETIT

à La Haye, Utrecht et Amsterdam

Dans une autre vie, alors qu'elle était médecin pneumologue, Petra de Jong a vu beaucoup de gens décider. Bien avant que la loi néerlandaise légalise officiellement l'euthanasie en 2002, elle en a aidé quelques-uns à mourir.

«J'étais très contente lorsque la loi est passée», raconte celle qui a depuis fondé aux Pays-Bas une clinique permettant aux patients d'avoir accès à l'euthanasie à domicile. Parce qu'à partir de ce moment-là, on pouvait en parler avec nos collègues, discuter des cas.»

Depuis un an, la clinique de fin de vie de Petra de Jong se rend auprès des patients souffrants qui en font la demande conformément à la loi, pour leur administrer un cocktail mortel de barbituriques, puis de curare. Les barbituriques pour endormir les patients, puis un relaxant musculaire comme le curare pour que la respiration s'arrête.

«Mourir de maladie pulmonaire est souvent une façon difficile de mourir», poursuit Petra de Jong, qui a cessé de pratiquer la médecine et qui se contente désormais de militer pour le droit de mourir. Les gens me demandaient: allez-vous être là si je souffre trop? Allez-vous m'aider? Dans certains cas, j'étais convaincue qu'il ne faut pas continuer de vivre lorsqu'ils ne reconnaissent plus leur façon de mourir digne. Une mort inhumaine ne devrait pas être une façon de mourir dans une société moderne.»

Les Pays-Bas sont sans doute le pays le plus permissif du monde en matière d'aide médicale à mourir, bien que l'euthanasie soit aussi permise en Belgique et au Luxembourg, tandis que le suicide assisté est autorisé en Oregon et en Suisse. Non seulement les médecins néerlandais sont autorisés à la pratiquer auprès de malades qui ne sont pas en phase terminale, si ces derniers souffrent de façon intolérable et qu'on ne peut pas améliorer leur sort, mais depuis 2008, la pratique s'est élargie pour englober les malades psychiatriques ainsi que les personnes atteintes de démence.

«Après avoir, on ne comptait environ qu'une euthanasie par année pour un cas de démence, alors qu'on en compte désormais 30 ou 40», constate Theo Boer, éthicien et théologien

Choisir les mots

Dans le débat sur l'aide médicale à mourir, on utilise alternativement les termes «euthanasie» et «suicide assisté». Selon les définitions fournies par la Commission sur le mourir dans la dignité, l'euthanasie est un «acte qui consiste à provoquer intentionnellement la mort d'une personne à sa demande pour mettre fin à ses souffrances». Le suicide assisté est pour sa part le «fait d'aider quelqu'un à se donner volontairement la mort en lui fournissant les moyens de se suicider ou de l'information sur la façon de procéder, ou les deux.»

«Je crois que c'est une très bonne chose que l'on accepte les cas de démence», considère Marlytte Meuwissen, psychiatre néerlandaise retraitée qui agit comme consultante dans les cas de demande d'euthanasie, puisque la procédure exige que l'on obtienne l'avis d'un deuxième médecin indépendant avant de prendre une décision définitive. «Parfois, les gens ne veulent pas continuer de vivre lorsqu'ils ne reconnaissent plus leurs enfants ou lorsqu'ils ont perdu leur capacité de s'exprimer», dit-elle.

Dans les cas où la personne a clairement exprimé, plus tôt dans sa vie, le souhait de ne pas survivre dans de telles conditions, les médecins doivent vérifier, dans la minute qui précède la mort, si la personne comprend ce que c'est que mourir. «Dans un cas de démence, la personne peut acquiescer avec un mouvement de tête», poursuit le Dr Meuwissen.

Pour Petra de Jong, cette manière de faire n'a rien d'alarmant. «On prévoit qu'il y aura un demi-million de personnes démentes aux Pays-Bas en 2040!» dit-elle. Je suis sûre qu'il y a beaucoup de gens que ça ne dérange pas. Mais il y a des gens, comme moi, personnellement, qui ne voudraient jamais avoir à passer à travers le processus naturel de la démence. Je vais prendre des précautions pour ne pas que ça arrive.»

On estime que 95% des Néerlandais sont en faveur de la loi permettant l'accès à l'euthana-

sie, si ce n'est pour eux-mêmes, du moins pour les autres. «Il y a un mouvement relativement fort, mais aussi relativement petit, qui s'oppose, principalement composé de chrétiens», précise M. Boer.

Deux tiers de refus

Les demandes d'accès à l'euthanasie et à l'aide au suicide ont d'ailleurs bondi au cours des dernières années, pour atteindre 3695 cas en 2011. Ces cas avérés d'euthanasie ne représentent cependant que le tiers des demandes, puisque les deux tiers de celles-ci sont refusées, pour différentes raisons.

«Environ le tiers des demandes d'euthanasie ou de suicide assisté sont accordées», commente Petra de Jong. Un tiers des patients meurent en cours de processus et un autre tiers sont refusés sous prétexte que leur cas n'est pas inclus dans la loi. De ce dernier tiers, nous croyons qu'environ un millier seraient admissibles selon la loi, mais les médecins refusent de leur accorder ce droit.»

C'est souvent aider ces personnes qui ne trouvent pas d'aide auprès de leur médecin de famille que la clinique volante de fin de vie a été créée l'an dernier. Elle offre le soutien de 15 équipes d'un médecin et d'une infirmière. «Les médecins peuvent pratiquer environ une euthanasie par mois», explique Walburg de Jong, responsable des relations de presse pour la clinique.

Pour Wilma Cleuren, dont le mari, Ruud Lourens, est décédé au mois d'août dernier grâce à l'assistance de cette clinique, ce service a mis un terme à cinq ans de recherche.

«Ruud souffrait de sclérose en plaques; il était paralysé à partir du cou. Nous avions demandé à 10 médecins d'aider à mourir, tous avaient refusé. Lorsqu'il a finalement obtenu l'aide de la clinique, Ruud s'est détendu, s'est mis à faire des blagues. Il voyait le médecin qui avait accepté de l'aider à mourir comme un sauveur. Autrement, la seule solution aurait été d'aller en Suisse», raconte-t-elle.

Contrairement à la Suisse cependant, où la clinique Dignitas offre des services de suicide assisté aux personnes admissibles qui proviennent de l'étranger, ou encore à la Belgique, qui en accepte aussi sous certaines conditions, les Pays-Bas ne pratiquent l'euthanasie et le suicide assisté que pour les citoyens néerlandais.

Le Devoir



Carmin Di Raddo, que l'on voit ici avec sa petite-fille, est atteint d'un cancer.

www.artisan-du-store.ca ★ ★ ★ ★ SOLUTION CERTIFIÉE 5 ÉTOILES ★ ★ ★ ★ www.stores-de-qualite.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec
Claude Bouchard SOLUTION CERTIFIÉE 5 ÉTOILES ★★★★★ 514-796-8677

OPAQUE, SOLAIRE ou TRANSLUCIDE
- Stores motorisés
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière
- Stores extérieurs
- Persiennes

TOILES SOLAIRES DÉCORATIVES MOTORISÉES

STORES SUR MESURE 50% de rabais ou INSTALLATION GRATUITE

STORES DE BOIS TEINTURE ESSUYÉE

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL et COMMERCIAL
MONTRÉAL : 514-231-8677
LONGUEUIL : 450-445-9829
LAVAL : 450-827-3716
RENTIGNY : 450-585-7577
TERRONNE : 450-437-4866
TR-RIVIERES : 819-696-8677
QUÉBEC : 418-654-8677
BROMONT : 450-534-3477
ST-SAUVEUR : 450-227-7377

LES PRIX DU QUÉBEC culture • science

Félicitations! 2012

Les lauréates et les lauréats des Prix du Québec ont consacré leur carrière et leur vie à une cause, à un domaine. Ils ont contribué non seulement au développement exceptionnel de leur champ d'expertise, mais aussi à l'avancement culturel, social, scientifique et économique du Québec. Grâce à eux, notre savoir-faire et notre culture ont rayonné ici comme partout ailleurs dans le monde.

Leur constante discipline et leur désir de transmettre leur savoir en ont fait des modèles d'inspiration pour les générations à venir. Voici la preuve qu'il est possible de construire un pont entre des gens de différentes générations unis par une même passion.

C'est avec une grande fierté que nous faisons valoir l'héritage qu'ils léguent en leur décernant la plus haute distinction gouvernementale dans les domaines de la culture et de la science.

Nous tenons à remercier mesdames Louise Nadeau et France Théoret ainsi que messieurs Louis Bernatchez, Edwin Bourget, Dinu Bumbaru, Leonard Cohen, John Heward, Jacques Languirand, Paul-André Liteau, André Melançon, Benoît Melançon, Guy Rouleau et Louis-Philippe Vézina.

Le gouvernement du Québec reconnaît leur apport inestimable à l'avancement de notre société. Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, nous leur témoignons notre plus profonde gratitude.

M. Kotto
Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto

P. Duchesne
Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne

Dinu Bumbaru PATRIMOINE URBAIN PRIX GÉRARD-MORISSET

Louis Bernatchez BIOLOGIE DE LA CONSERVATION PRIX MARIE-VICTORIN

André Melançon CINÉMA PRIX ALBERT-TESSIER

Leonard Cohen CHANSON PRIX DENISE-PELLETIER

Benoît Melançon ÉDUCATION PRIX GEORGES-ÉMIL-LAPALME

John Heward ARTS VISUELS PRIX PAUL-ÉMIL-BORDUAS

France Théoret LITTÉRATURE PRIX ATHANASE-DAVID

Louise Nadeau PSYCHOLOGIE PRIX MARIE-ANDRÉE-BERTRAND

Edwin Bourget ÉCOLOGIE MARINE PRIX ARMAND-FRAPIER

Guy Rouleau NEUROLOGIE PRIX WILDER-PENFIELD

Paul-André Liteau HISTOIRE PRIX LÉON-GÉRIN

Louis-Philippe Vézina BIOTECHNOLOGIE PRIX LIONEL-BOULET

Visionnez les entrevues au: www.prixduquebec.gouv.qc.ca

Québec

LA MEILLEURE FAÇON DE MOURIR...



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sur les quelque 1200 malades suivis par la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal chaque année, 20 % des patients seulement finissent par mourir à leur domicile.

Ces cas nommés «pentes glissantes»

CAROLINE MONTPETIT

Lorsqu'on évoque les questions délicates de l'euthanasie et du suicide assisté, le concept de «pente glissante» est souvent évoqué, particulièrement en référence à l'expérience des Pays-Bas qui, on l'a dit, est le pays le plus permissif au monde dans ce domaine.

Pour certains, cette «pente» évoque des cas où l'«euthanasie» aurait été pratiquée sans le consentement explicite du patient. On sait qu'aux Pays-Bas, par exemple, deux médecins ont été acquittés en 1995 pour avoir administré des médicaments mortels à deux enfants, respectivement atteints de spina-bifida et de trisomie 13, à la demande des familles.

Pour d'autres, la pente glissante évoque l'utilisation de médicaments mortels sur des personnes vulnérables ou sur des personnes ne souffrant pas de maladies graves. Pour d'autres encore, il s'agit simplement de la croissance,

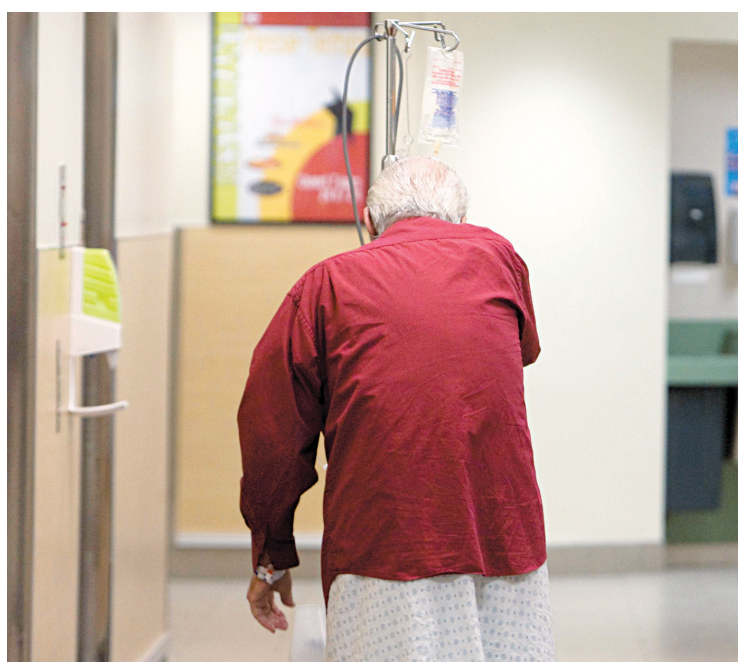
telle qu'observée aux Pays-Bas, des demandes d'euthanasie d'année en année, ou encore de l'élargissement des critères légaux permettant l'euthanasie.

Avec une équipe de chercheurs, le Dr Antoine Boivin, médecin de famille et affilié à l'Université de Sherbrooke, a entrepris une vaste revue de la littérature mondiale sur le sujet pour savoir quels sont les effets observés tant dans les pays où les pratiques de l'euthanasie et du suicide assisté sont légales que dans d'autres pays.

Ce qui a frappé les chercheurs, d'abord et avant tout, c'est l'absence totale de données sur les pratiques touchant la fin de la vie au Québec et au Canada. «En l'absence de telles études, notent-ils, il sera impossible d'évaluer l'impact des changements législatifs proposés.»

«C'est comme si on légiférait sur le travail au noir en se basant sur les déclarations de revenus», lance le Dr Boivin. La seule donnée disponible est un sondage d'opinion mené par la Fédéra-

«C'est comme si on légiférait sur le travail au noir en se basant sur les déclarations de revenus»



Lorsqu'un médecin suit un patient durant de nombreuses années, il peut être mieux au fait des volontés de ce dernier concernant la fin de sa vie.

tion des médecins spécialistes, où 11% des répondants ont dit croire que l'euthanasie se pratiquait «souvent» au Québec, alors que 41% disaient croire qu'elle se pratique «parfois» et 29%, qu'elle se pratique «rarement», ceci sans distinction quant à la façon dont ces euthanasies seraient pratiquées.

A l'opposé, aux Pays-Bas, des enquêtes anonymes, systématiquement envoyées aux médecins, permettent d'identifier le nombre de cas pouvant entrer dans la catégorie des différentes «pentes glissantes».

Redonner aux mourants leur place dans la société

L'exemple britannique du St. Christopher's Hospice

CAROLINE MONTPETIT à Londres

On dit que c'est en Grande-Bretagne que le concept de soins palliatifs a vu le jour, sous l'impulsion de «dame» Cicely Saunders, infirmière, médecin et travailleuse sociale, au milieu du XX^e siècle. A cette époque, la morphine était encore considérée, même dans un contexte médical, comme une drogue dangereuse et intoxicante, plutôt que comme un antidouleur pour les patients en phase terminale. Or, selon Cicely Saunders, on ne peut apaiser la douleur psychique sans apaiser la souffrance physique. C'est le principe qu'elle met donc en œuvre au célèbre St. Christopher's Hospice, qu'elle a fondé en 1967 au sud de Londres.

C'est là que différentes sommités québécoises en la matière, le Dr Balfour Mount et le Dr Marcel Boisvert par exemple, ont reçu leur formation pour offrir des soins palliatifs de ce côté-ci de l'Atlantique.

Cicely Saunders est décédée en 2005, mais son hospice demeure un chef de file mon-

dial en matière de soins palliatifs. Au moment de célébrer ses 45 ans, il se donne toujours pour mission de répondre au mieux aux requêtes de ses patients, voire à changer la perception de la mort et des mourants dans la société.

«Les gens savent ce qu'ils veulent», affirme Nigel Hartley, directeur des soins du St. Christopher's Hospice. Et ce que nous avons constaté, c'est que les mourants ne veulent pas être cachés.»

C'est dans ce contexte que l'hospice ouvre ses portes au grand public. Ainsi, régulièrement, une trentaine d'enfants de 10 ans se joignent aux mourants, dans de vastes salles éclairées, pour leur poser toutes les questions qui leur viennent sur la mort. «Ils ont posé toutes les questions qu'ils voulaient», raconte M. Hartley. «Pourquoi es-tu chauve? Est-ce qu'ils ont coupé tes seins?» Et les patients ont répondu à toutes les questions comme si elles étaient normales, et ont fait avec les enfants des poteries pour y mettre leurs cendres.»

Exposition et défilé

Le St. Christopher's Hospice va plus loin. Avec le Royal Art Academy de Londres, il a organisé une exposition de toiles réalisées par des mourants. Et avec le London College of Fashion, il a monté un défilé de mode qui permettait aux patients en phase terminale de pavaner sur le podium.

«Il y a une femme qui s'est fait faire une robe de mariage, parce qu'elle voulait vivre cette expérience. Elle a déambulé avec un homme à son bras durant le défilé», raconte Nigel Hartley. M. Hartley aime aussi raconter l'histoire de cette dame mourante qui lui avait fait des avances sexuelles quelques minutes avant de rendre l'âme.

Malgré des années de travail auprès des mourants, «nous n'avons encore pas réussi à changer les attitudes envers la mort», constate cependant Nigel Hartley. La mort, c'est pourtant une réalité qui fait partie de la vie. Et les mourants, des êtres humains qui peuvent transmettre quelque chose jusqu'à leur dernier souffle.

Le Devoir

La réalisation de ce reportage a été rendue possible grâce à une bourse de journalisme des Instituts de recherche en santé du Canada.

D Lire aussi : Être à l'écoute de ceux qui demandent à mourir. Une entrevue avec Martin Winckler, dont le dernier roman traite de l'euthanasie. A ledevoir.com

Nous offrons bien plus qu'un repas à Noël. Nous offrons de l'espoir.

Touchez le cœur de 10 personnes qui souffrent de la faim!

Pour la modique somme de **29,70\$**, vous pouvez leur offrir des repas chauds ou un abri sécuritaire... une aide qui pourrait être le point de départ d'une nouvelle vie.

29,70\$ pour 10 personnes 74,25\$ pour 25 personnes
 148,50\$ pour 50 personnes 297\$ pour 100 personnes
 \$ pour aider autant de personnes possible

Veillez débiter ma carte de crédit Visa MasterCard American Express

Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

NO DE LA CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____
SIGNATURE _____
NOM EN LETTRES MOULÉES _____ () _____
COURRIEL _____ TÉLÉPHONE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Associez-vous aux efforts de Mission Bon Accueil afin de redonner dignité et espoir à des milliers de montréalais défavorisés.

Découpez et envoyez votre don à :



MISSION Bon Accueil Montréal, QC H4C 3L5
Notre 121^{ème} année au service des plus démunis.

Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 403 101

C'EST COMME VOUS VOULEZ



DÉCOUVERTE IBÉRIQUE

MADRID • SALAMANQUE • PORTO • LISBONNE • SEVILLE • COSTA DEL SOL • GRENADE • VALENCE • BARCELONE

➤ 17 JOURS/24 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
⊙ 12 AVRIL ⊙ 3 MAI ⊙ 22 JUIN

À PARTIR DE **3639 \$***  AIR TRANSAT OU BRITISH AIRWAYS CIRCUITS TRAFALGAR



LE MEILLEUR DE L'ITALIE

RIVIERA ITALIENNE • FLORENCE • RÔME • BAIE DE NAPLES • ASSISE • RÉGION DE VENISE • LACS ITALIENS • RIVIERA FRANÇAISE

➤ 16 JOURS/25 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
⊙ 20 AVRIL ⊙ 16 MAI ⊙ 16 JUIN

À PARTIR DE **3289 \$***  AIR TRANSAT CIRCUITS TRAFALGAR



EUROPE ROMANTIQUE

AMSTERDAM • BERLIN • PRAGUE • BUDAPEST • VIENNE • MUNICH • RHÉNANIE • BRUXELLES

➤ 16 JOURS/22 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
⊙ 14 MAI ⊙ 25 JUIN ⊙ 6, 7 AOÛT
⊙ 5, 19, 24 SEPT. ⊙ 1^{ER} OCT.

À PARTIR DE **2989 \$***  AIR TRANSAT CIRCUITS TRAFALGAR



PARFUMS DE TUNISIE

HAMMAMET • DJERBA • TATAOUINE • DOUZ • TOZEUR

➤ 13 JOURS/22 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
2 FÉVR. †; 2^E ET 24 MARS, 21 SEPT.; 19 OCT.
➤ AUTRES DÉPARTS
16 FÉVR. †; 7, 21 AVR.; 12, 26 MAI

À PARTIR DE **1589 \$***  ROYAL AIR MAROC



GRAND TOUR DU MAROC

CASABLANCA • FÈS • BENI MELLAL • MARRAKECH • ZAGORA • MERZOUGA • TINGHIR • OUARZAZATE

➤ 16 JOURS/28 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
2 FÉVR.; 2 ET 23 MARS, 20 AVR.; 7 SEPT.; 5 ET 19 OCT.
➤ AUTRES DÉPARTS : 1^{ER} DÉC. 2012 ET 16 FÉV.

À PARTIR DE **2259 \$***  ROYAL AIR MAROC



TRÉSORS DE CROATIE

ZAGREB • RÉGION D'OPATIJA • RÉGION DE TROGIR • MOSTAR • DUBROVNIK

➤ 14 JOURS/24 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
12 JUILL. 6 SEPT. ET 4 OCT. 2013
➤ AUTRES DÉPARTS
17 MAI, 14 JUIN ET 20 SEPT. 2013

À PARTIR DE **3339 \$***  LUFTHANSA OU AIR FRANCE



SUR LES TRACES DES INCAS

LIMA • AREQUIPA • CHIVAY • PUNO • CUZCO • VALLÉE SACRÉE

➤ 13 JOURS/29 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS :
25 JANV.; 15 FÉV.; 8 ET 15 MARS, 19 ET 26 AVR.;
17 ET 24 MAI, 12 ET 19 JUIL.; 9 ET 30 AOÛT, 20
ET 27 SEPT.; 18 ET 25 OCT.; 15 ET 22 NOV.

À PARTIR DE **3239 \$***  LAN



PASSION DU VIËTNAM

HANOÏ • BAIE D'HALONG • VINH • NINH BINH • DONG HOI • HUÉ HOI AN • CAN THO • HO CHI MINH

➤ 16 JOURS/37 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS
6 ET 13 DÉC.; 3, 10, 17 ET 31 JANV.; 7, 14, 21
ET 28 FÉVR.; 7, 14, 21 ET 28 MARS, 4, 11 ET 25 AVR.

À PARTIR DE **3369 \$***  JAL



AFRIQUE DU SUD : RÊVE ET SAFARIS

LE CAP • WORCESTER • OUDSTHOORN • KNYSNA • DURBAN • HLUHLUWE • SWAZILAND • WHITE RIVER • RÉSERVE PRIVÉE DE KAPAMA • MISTY MOUNTAIN • JOHANNESBURG

➤ 16 JOURS/36 REPAS
➤ DÉPARTS GARANTIS ET ACCOMPAGNÉS**
22 MARS, 20 SEPT. ET 18 OCT. 2013

À PARTIR DE **5319 \$***  SOUTH AFRICAN AIRWAYS

ACTUALITÉS

TABAC

209 médecins unissent leur voix

Plus de 200 médecins québécois unissent leur voix pour demander au gouvernement Marois d'aller de l'avant avec son projet d'augmentation des taxes sur le tabac. Dans une lettre ouverte envoyée aux médias, 209 médecins soutiennent que la hausse des taxes est une mesure efficace pour lutter contre le tabagisme. Le groupe de médecins estime que cette mesure, proposée dans le premier budget Marceau, aura des effets bénéfiques pour la santé des Québécois et contribuera à réduire les coûts sociaux attribuables au tabac. Cette lettre se veut une réponse aux voix qui se sont élevées dans les derniers jours pour s'opposer à cette hausse de taxes, en invoquant les effets stimulants qu'elle aura sur la contrebande. Le groupe de médecins rétorque qu'il ne faut jamais laisser la contrebande prendre en otage la lutte contre le tabagisme. Il fait valoir que la baisse des taxes sur les produits du tabac dans les années 1990 a eu des effets dévastateurs sur la santé publique.

La Presse canadienne

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers un organisme indépendant pour veiller à la qualité

LISA-MARIE GERVAIS à Québec

C'est encore loin d'un marché conclu, mais l'idée de créer un organisme externe et indépendant chargé de veiller à la qualité de la formation universitaire a semblé faire consensus vendredi à la première rencontre du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Sera-t-il contraignant ou organisme-conseil, qui pourra y siéger et sur quel type de qualité devra-t-il veiller? Ces questions demeurent en suspens et le diable est dans les détails, comme l'a souligné Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ). «Les subtilités ne sont pas naïves, elles répondent aux besoins de chacun des acteurs. [...] C'est à bas les masques. On est ici pour se dire les vraies affaires.»

En point de presse en après-midi, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, s'est dit satisfait du ton des rencontres et des propositions. «Je suis

content de voir qu'il y a des propositions concrètes», a déclaré M. Duchesne. On va se donner un peu de temps pour bien définir la qualité, mais à tout le moins, cette idée d'avoir un organisme public indépendant pour veiller à la qualité de nos universités fait un bout de chemin.»

Il se réjouit de ce progrès «rapide et spectaculaire», rappelant qu'il y a quelques mois, «ces gens-là ne pouvaient pas se voir en peinture».

Certains intervenants du milieu de l'éducation ont également dit apprécier le climat harmonieux propice au dialogue. «Ça a été une bonne journée même si on n'a pas répondu à la question de la qualité», a dit Denise Boucher, de la CSN.

Rivalités

Pourtant, quelques rivalités ont néanmoins refait surface. La FEUQ appelle notamment à ce que la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) cède certains de ses pouvoirs qu'on lui avait confiés



JACQUES BOISSINOT ARCHIVES PC

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne

à la fermeture du Conseil des universités. Aussi, selon la FEUQ, l'organisme externe de contrôle de qualité devrait pouvoir, par exemple, empêcher les administrateurs des universités de construire des campus dans d'autres régions, si nécessaire.

Les professeurs, eux, craignent une autre «direction des universités» au-dessus de celles-ci laissant de côté la communauté universitaire et réclament d'être davantage consultés. L'évaluation de la qualité doit être l'affaire du milieu universitaire et ne doit pas

être confiée à une agence externe, a soutenu la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU).

Elle rejoint toutefois l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) lorsqu'elle émet des réserves sur les critères de qualité, qui ne devraient pas être quantitatifs (rentabilité, nombre de diplômés), mais plutôt qualitatifs.

La présidente du conseil d'administration de la CREPUQ, Luce Samoisette, a quant à elle fait valoir que l'idée d'un organisme pour veiller à la qualité est en quelque sorte un «faux débat» parce qu'il y en a déjà plusieurs. C'est pour régler un «problème de perception» qu'elle dit toutefois vouloir créer un Conseil des affaires universitaires, pour conseiller le ministre sur les orientations. «Si c'est pour aller plus loin, pourquoi pas?», a dit M^{me} Samoisette, également rectrice de l'Université de Sherbrooke.

Le Devoir

RELEVEZ LE DÉFI!
CONCOURS DE RECRUTEMENT

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DU SCRUTIN RECHERCHÉS

Plus de 50 emplois sont à doter.

Visitez electionsquebec.qc.ca/recrutement pour savoir dans quelle circonscription électorale du Québec vous pouvez postuler.

VOUS AVEZ LE GOÛT D'ÊTRE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ?

LE DÉFI

Sous la responsabilité de l'adjointe au directeur général des élections et directrice des opérations électorales, vous serez chargé de la préparation, de l'organisation et de la tenue d'événements électoraux dans votre circonscription.

LE PROFIL

La personne recherchée possède, notamment, un leadership mobilisateur, de l'expérience en gestion et un excellent sens de l'organisation.

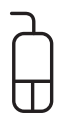
Elle doit également :

- avoir la qualité d'électeur;
- ne pas avoir occupé un poste d'élu aux niveaux fédéral, provincial, municipal ou scolaire au cours des deux années qui précèdent son inscription au concours.

NOTRE ENGAGEMENT

Vous bénéficierez d'une formation approfondie et du soutien d'une équipe expérimentée et dévouée. La rémunération équivaut à environ 19 000 \$ lors d'une élection (taux horaire de 39,26 \$). La durée de votre mandat est de 10 ans.

CET EMPLOI VOUS INTÉRESSE ?



Pour savoir si vous êtes admissible à postuler dans l'une des circonscriptions concernées et pour vous inscrire, visitez electionsquebec.qc.ca/recrutement ou téléphonez sans frais, du lundi au vendredi, au : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

RELEVEZ LE DÉFI!

Votre formulaire doit être reçu avant 16 h 30 le 14 décembre 2012.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

VIH: 25 % des Québécois infectés ignorent leur séropositivité

PAULINE GRAVEL

À l'occasion de la Journée mondiale du sida, le Dr Réjean Thomas sonnait l'alarme cette semaine en rappelant que 25 % des Québécois qui sont infectés par le VIH ignorent qu'ils sont porteurs du virus. Or, ces personnes continuent de transmettre le pathogène à leur insu. Selon les experts, il s'agit d'une situation inacceptable compte tenu du fait qu'il serait désormais possible d'éradiquer le VIH par un meilleur dépistage et un traitement assidu de toutes les personnes infectées.

«Les 25 % de personnes infectées qui ne connaissent pas leur statut sont responsables de 50 % des nouvelles infections. S'il y avait un peu plus de volonté politique vis-à-vis de la prévention, on pourrait éradiquer le sida d'ici dix ans», a martelé en entrevue le Dr Thomas, président-fondateur de la clinique l'Actuel et l'Actuel sur rue. Car «des études cliniques ont démontré que les personnes infectées qui sont traitées adéquatement aux antirétroviraux ont, pour la plupart, une charge virale indétectable, ce qui diminue de 96 % le risque qu'elles transmettent le VIH». D'où l'importance de dépister et de traiter toutes les personnes infectées afin de stopper la dissémination du virus.

«Beaucoup de gens ne connaissent pas leur statut, car la primo-infection [cette période d'incubation du virus après le contact infectant] est asymptomatique dans 50 % des cas. Or, au tout début de l'infection, le virus se réplique allégrement et la transmission est d'autant plus efficace», précise la clinicienne-chercheuse Cécile Tremblay, du Centre de recherche du CHUM et coordonnatrice de l'essai IPERGAY au Québec (voir autre article).

«Le simple fait d'être au courant que l'on est séropositif diminue la prise de risque. Cette observation a été faite dans tous les pays. La majorité des personnes séropositives n'ont aucune intention délibérée d'infecter les autres», affirme le Dr Jean-Pierre Routy, chercheur-clinicien à l'Institut de recherche du CUSM. «Un dépistage plus intensif dans les zones urbaines à risque représenterait un effort relativement modeste, car en diminuant le nombre de nouveaux cas [qui devront être traités à grands frais], il permettrait de rembourser le coût du dépistage lui-même.»

En plus d'un dépistage insuffisant, l'accès au traitement connaît aussi des ratés au Québec. Parmi les personnes qui sont dépistées comme porteuses du VIH, il n'y en a que 37 % qui sont suivies correctement et traitées de telle sorte que le virus soit indétectable dans leur organisme. Les autres ne reçoivent pas de soins ou ne sont pas traitées adéquatement en raison de problèmes financiers, psychiatriques ou humains.

Une priorité ou non ?

Devant ce constat désolant, le Dr Thomas ainsi que tous les médecins et intervenants qui travaillent auprès des personnes atteintes du sida ont «l'impression que cette maladie n'est plus une priorité au Québec. Il y a de 300 à 400 nouvelles infections au VIH par année, dont 30 % touchent des jeunes de moins de 30 ans. Le sida demeure une maladie grave. Or, nous avons l'impression qu'on ne prend pas cela aussi sérieusement que l'alcool au volant ou le tabagisme, qui font régulièrement l'objet de campagnes de prévention», s'insurge-t-il.

Le Dr Thomas affirme avec soulagement avoir obtenu du ministre de la Santé la confirmation que la campagne annuelle de prévention du VIH, qui avait été annulée par le Parti libéral, aurait lieu en février prochain. «Il ne faut pas voir la lutte au VIH comme réglée, mais comme un défi nouveau: ce n'est plus une maladie aussi mortelle qu'elle l'était, mais annoncer à un jeune de 20 ans qu'il a le VIH, ça reste une mauvaise nouvelle», lance-t-il tout en déplorant la disparition de l'éducation sexuelle dans les écoles depuis 2003. Ré-

jean Thomas croit aussi nécessaire de continuer à lutter contre la stigmatisation. «La peur d'être jugé est encore une des plus grandes barrières. Il faut donc de bonnes campagnes sociales de lutte contre la stigmatisation», dit-il.

La prévention passe donc par le dépistage, martèlent les experts. Un dépistage régulier et d'autant plus fréquent que les comportements sexuels de la personne l'exposent à des risques élevés de contracter le virus. La prévention passe aussi par le dépistage et le traitement des autres infections sexuellement transmissibles (IST), dont la fréquence s'est grandement accrue, en particulier chez les jeunes, ces dernières années au Québec. «S'il y a une infection et donc inflammation de la muqueuse de l'anus ou du pénis, le virus peut passer beaucoup plus facilement», explique le Dr Bertrand Lebouché, clinicien-chercheur au CUSM et directeur médical de l'Actuel sur rue. «Une des principales raisons pour laquelle les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes sont autant infectés par le VIH est le fait que la muqueuse rectale est beaucoup plus fragile que la muqueuse vaginale. Si les gais avaient une muqueuse vaginale au lieu d'une muqueuse rectale, les nouvelles infections diminueraient de 98 %, révèle un article paru dans la revue The Lancet. Le risque de transmission entre deux hommes est 18 fois plus élevé que chez les hétérosexuels.»

Il faut donc améliorer l'accessibilité aux tests de dépistage, en sensibilisant les médecins de famille et les gynécologues à l'importance de les proposer plus souvent. «Au Québec, 60 % des diagnostics de VIH sont posés tardivement, c'est-à-dire que les personnes étaient infectées depuis longtemps, et 20 % avaient déjà développé le sida au moment du diagnostic», souligne le Dr Thomas. «Même si au Québec l'accès au dépistage et aux soins est ouvert à tous les citoyens, le modèle actuel ne convient pas pour autant. Il faut essayer d'être créatif. Il faut améliorer le modèle de l'Actuel sur rue (ASR) pour convaincre les gens qu'en 2012, il vaut mieux être traité.»

Sans rendez-vous

A l'ASR, un infirmier et un intervenant communautaire offrent un dépistage rapide, sans rendez-vous et confidentiel, trois qualités que recherchent maints individus à risque qui sont réticents au système de soins. Opérant sans médecin, ce genre de point de service est moins coûteux et répond à «une demande incroyable de la part d'une clientèle à risque très élevé», si on en juge par le succès remporté par l'ASR depuis son ouverture en juillet. «Un individu qui reçoit un test positif à l'ASR aura un rendez-vous avec un médecin de la clinique l'Actuel dans les 24 heures. Parfois, un intervenant accompagne l'individu jusqu'à la clinique afin d'éviter qu'il tombe dans la détresse», précise le Dr Thomas.

Le Dr Lebouché abonde dans le même sens: «Il y a un besoin pour des centres où on n'a qu'à pousser la porte, sans avoir de rendez-vous, pour passer un test de dépistage de manière confidentielle.»

Pour accroître le dépistage, la France a mis sur pied un programme national qui prévoit de soumettre à un test de dépistage du VIH toutes les personnes qui sont hospitalisées, quelle que soit la cause de leur hospitalisation. Dans les hôpitaux de Londres, on procède au dépistage, mais avec le consentement des patients, afin de rejoindre une clientèle qui court un risque plus modéré.

«Des efforts en ce sens vaudraient la peine, car si on traite efficacement les personnes qu'on a dépistées, on réduira le nombre de personnes qui seront infectées, et qui devront être traitées, et ce sera autant de frais en moins pour le gouvernement qui paie les médicaments de la trithérapie», souligne le Dr Routy.

Le Devoir



sunwing.ca

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CHAMPAGNE

*Tous les passagers vivent l'expérience du service **Elite**:*
 Verre de champagne • Choix de repas chauds • Vin au repas •
 Boissons non-alcoolisées • Collations • Service de serviettes chaudes
 • Sièges en cuir • Écouteurs • Primeurs cinématographiques • Sac à
 dos pour enfants • Service courtois et amical

*Service **Elite Plus***
 Pour aussi peu que 40\$ par trajet, maximisez votre expérience de vol
 Toutes les inclusions du service Elite avec en PLUS: Sièges avec plus
 d'espace • Préselection de sièges • 10kg d'extra sur la franchise de
 bagages • Enregistrement et embarquement prioritaires

NOUVEAU! La préselection de sièges et le surdassement en *Elite Plus*
 peuvent maintenant être réservés en ligne!



GRANDE VENTE

D'HIVER

ÉCONOMISEZ
 JUSQU'À **40%**

DÉPARTS DE MONTRÉAL • 1 SEMAINE • TOUT COMPRIS

SANTIAGO DE CUBA Club Amigo Carisol Los Corales ★★★ Chambre • 9, 16 et 23 janvier	675\$	HUATULCO Crown Pacific Huatulco ★★★PLUS Suite junior • 29 janvier et 5 février	1095\$
MANZANILLO DE CUBA Club Amigo Marea Del Portillo ★★★ Chambre • 10, 17 et 24 janvier	695\$	CANCUN Oasis Cancun ★★★ Chambre • 20, 27 janvier et 3 février	1135\$
SANTA LUCIA Gran Club Santa Lucia ★★★★ Chambre • 16 janvier et 6 février	695\$	LOS CABOS ★★★★★ smile Royal Solaris Los Cabos Chambre deluxe • 21 et 28 janvier	1165\$
CIENFUEGOS Club Amigo Costasur ★★★ Chambre supérieure • 9, 16 et 23 janvier	745\$	PUNTA CANA Be Live Grand Punta Cana ★★★★★ Chambre Super Vente • 9, 14, 17, 22 et 24 janvier	1195\$
CAYO COCO ★★★★★ Memories Caribe Beach Resort Chambre Super Vente 6, 8, 13, 15 et 20 janvier	795\$	RIVIERA NAYARIT smile Grand Palladium Vallarta Résort ★★★PLUS Chambre Super Vente • 26 janvier et 2 février	1195\$
CAYO SANTA MARIA ★★★★★ Memories Paraiso Beach Resort Chambre Super Vente 7, 10, 11, 14 et 18 janvier	875\$	JAMAÏQUE ★★★★★ Sunset Jamaica Grande Resort Chambre Super Select • 4, 11 et 18 jan.	1295\$
VARADERO Memories Varadero ★★★★★PLUS Chambre Super Vente 8, 10, 11, 17 et 21 janvier	875\$	RIVIERA MAYA ★★★★★PLUS Barceló Maya Beach Resort Chambre Super Vente • 5 et 12 janvier	1365\$
HOLGUIN Riu Playa Turquesa ★★★★★PLUS Chambre • 10, 19 et 29 jan.	945\$	LIBERIA, COSTA RICA smile Villas Sol Hotel & Beach Résort ★★★PLUS Chambre • 21 janvier	1445\$
PUERTO PLATA Be Live Grand Marien ★★★★★PLUS Chambre Super Vente • 10, 17 et 24 janvier	995\$	SAINT-MARTIN ★★★★★ smile Sonesta Maho Beach Resort Chambre deluxe • 3, 6, 24 et 31 janvier	1695\$

Départs de Montréal. Offre d'une durée limitée pour des nouvelles réservations effectuées du 1er au 7 décembre 2012 (inclusivement). Les économies de 40% s'applique aux prix brochure pour le Memories Varadero le 8, 10, 11, 17, 21 janvier 2013. Les économies sont déjà reflétées dans les prix. Cette offre est sujette à changement pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Prix par personne basés sur un forfait vacances en occupation double pour séjour de 7 nuits (à moins d'indication contraire) incluant les taxes et frais relatifs au transport, sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations (Cuba 25 CUC, Rép. dom. 30\$ US, Honduras 37\$ US, Costa Rica 28\$ US, Panama 40\$ US). Les sièges à ces tarifs sont en quantité limitée et valides au moment de l'impression. Vols opérés par Sunwing Airlines. Le service en vol varie selon l'heure et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés. Titulaire d'une permis du Québec. 01122012

NOUVEAU! OUVERTURE DÉCEMBRE 2012

Royalton
Luxury Resorts

Cayo Santa Maria, Cuba
Adultes seulement 18 ans et +



TERMINEZ L'HIVER AVEC LA
VENTE
CHUTE DE
TAXES

RÉSERVEZ D'ICI
 LE 7 DÉCEMBRE 2012

ÉCONOMISEZ
200\$
 PAR COUPLE

APPLICABLE SUR DES FORFAITS VACANCES
 VERS TOUTES LES DESTINATIONS SOLEIL
 DÉPARTS: DU 1^{ER} MARS AU 30 AVRIL 2013

Offre d'une durée limitée applicable pour des nouvelles réservations seulement effectuées du 30 nov. au 7 déc. 2012 (inclusivement) pour des départs du 1er mars au 30 avril 2013. Les économies de 200\$ par couple sont applicables sur des forfaits vacances vers toutes les destinations soleil. L'offre n'est pas applicable sur des réservations de vol seulement, ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. L'offre est sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Vols opérés par Sunwing Airlines. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Titulaire d'une permis du Québec. 01122012

VOLS VERS
FORT LAUDERDALE

ACHETEZ 1 SIÈGE ET
 OBTENEZ LE 2^E SIÈGE À **40%**
 DE RABAIS

DÉPARTS DE MONTRÉAL: 6 JANVIER AU 30 AVRIL 2013

Offre d'une durée limitée applicable pour des nouvelles réservations de vols aller-retour seulement effectuées du 30 nov. au 7 déc. 2012 (inclusivement). Un minimum de 2 passagers par réservation est requis. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Les sièges sont limités avec un inventaire contrôlé. L'offre est sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Non valable sur les vols en aller-simple. Les taxes et frais relatifs au transport sont inclus. Vols opérés par Sunwing Airlines. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Titulaire d'une permis du Québec. 01122012

Pour réserver vos vacances Sunwing, contactez votre agence de voyages ou visitez Sunwing.ca/fr

ACTUALITÉS

CHARBONNEAU

SUITE DE LA PAGE 1

Poulin du Groupe SM, par exemple), des entrepreneurs controversés comme Paolo Catania (Construction F. Catania) et Nicolo Milioto (Mivela Construction), des politiciens (Line Beauchamp, Tony Tomassi, Frank Zampino, Sammy Forcillo) ainsi que leurs collecteurs de fonds (Pierre Bibeau, Bernard Trépanier) et le sénateur Leo Housakos.

Toutes ces personnes sont dans la mire de la commission Charbonneau, qui entend bien secouer les colonnes du temple. Plusieurs ont été pointés par des témoins qui ont défilé depuis septembre : une cote à la mafia par-ci, une ristourne à Union Montréal par-là, une enveloppe brune pleine de 30 000 \$ en argent comptant destinée au Parti libéral du Québec, une double comptabilité, des prête-noms, de la fausse facturation, des pots-de-vin petits et grands, ainsi que des menaces et de l'intimidation sous toutes ses formes.

Certains de ces personnages sont accusés de fraude, d'autres soulèvent des doutes quant au rôle de la mafia dans l'économie légale alors que d'autres encore semblent diriger la circulation du financement occulte des partis politiques. Tous seraient rompus aux règles de la discrétion propres aux coulisses du pouvoir.

La suite des audiences publiques risque d'être difficile pour les « invincibles », car « tous ces gens vont mariner dans l'incertitude jusqu'en janvier », note un observateur attentif des travaux de la commission ayant requis l'anonymat. « La liste, c'est un attendrisseur de témoins ! », ajoute cette personne, un sourire dans la voix.

Zone d'influence

Mais le club 357C n'est pas le seul endroit fréquenté par la classe politico-entrepreneuriale du Québec, où l'accès aux décideurs, à l'information qu'ils détiennent et donc aux contrats publics deviennent de véritables enjeux. Le Domaine Forget, haut lieu de la culture musicale situé à Saint-Irène, dans Charlevoix, est devenu au fil des ans une zone d'influence importante. On y parle culture tout en brassant des affaires, ce qui fait du Domaine Forget un lieu privilégié pour maintenir un réseau de contacts tout en faisant du mécénat.

Ainsi, l'organisme culturel a pris fait et cause pour un projet hydroélectrique en 2006 alors que son président de l'époque, Paul Lafleur, était également la tête dirigeante de BPR (il n'occupe plus ses fonctions aujourd'hui). Cette firme s'appropriait alors à voir son contrat de gestion du dit projet, obtenu sans appel d'offres, renouvelé par Hydro-Québec.

Au printemps 2006, la Commission fédérale d'examen tient des audiences publiques à Montréal concernant le projet Eastmain-1A et dérivation Rupert. Il s'agit d'une étape importante de ce projet, qui constitue la troisième phase de développement de la baie James.

Le Domaine Forget y présente un mémoire favorable à la dérivation d'une immense rivière du Grand Nord et la construction de deux centrales électriques et de quatre barrages. C'est Paul Lafleur qui s'avance au micro. Pour l'occa-

sion, il n'a pas mis son chapeau d'ingénieur. Il est là à titre de président du conseil d'administration du Domaine Forget.

Le développement hydroélectrique est source de richesse collective et permet, par voie de conséquence, le financement de la culture. Dixit Paul Lafleur.

« Les organismes culturels, qui sont tous en perpétuelle recherche de financement, ont depuis longtemps réalisé que des collectivités prospères participent plus aux activités culturelles et protègent mieux leur patrimoine, parce que les individus qui les composent ont le temps et les moyens de le faire », affirme M. Lafleur dans son mémoire de quatre pages.

Il rappelle à quel point les projets d'Hydro-Québec ont alimenté depuis des décennies « l'identité culturelle et la fierté du Québec ». M. Lafleur souligne aussi que le monde des affaires et « son réseau de contacts informel » partagent avec les organismes culturels « la même vision d'une société cultivée pour laquelle l'ouverture sur le monde et ses grandes œuvres ne sont pas réservées à une élite, mais doivent contribuer à la réussite de la société ».

Contrat sans appel d'offres

Au même moment, BPR est partie prenante d'un consortium nommé Énergie gérance, à qui Hydro-Québec avait déjà confié, de gré à gré, le mandat de gérer le projet hydroélectrique Eastmain-1. Le consortium est formé de BPR, Dessau, Groupe SM et Axor.

Après les audiences de la Commission fédérale d'examen, Hydro-Québec renouvela le contrat, toujours attribué sans appel d'offres, à Énergie gérance. Coût total : 295 131 564 \$.

Ce contrat d'ingénierie n'est pas le seul octroyé sans appel d'offres pour le projet Eastmain. Selon les vérifications du Devoir, 108 autres contrats ont été accordés entre 2002 et 2010 à des firmes de génie ou à leurs fi-

liales comme des laboratoires de sols. On compte ainsi 10 contrats accordés à Dessau malgré l'interdiction contractuelle qui est faite aux partenaires du consortium de bénéficier d'autres mandats. Tous ces contrats totalisent 450 millions de dollars.

Outre ce lien contractuel entre BPR et Hydro-Québec, il existe une association entre la société d'Etat et le Domaine Forget. Depuis 1989, Hydro-Québec a versé près d'un million de dollars au Domaine Forget en commandites. De 2007 à 2011, il s'agit d'une aide totalisant 250 000 \$.

Domaine Forget

Le Domaine Forget fut également touché lorsque Saint-Irène s'est dotée d'une usine d'eau potable. C'est BPR qui a obtenu sans appel d'offres tous les contrats de services professionnels liés au projet de 3,6 millions de dollars.

Lorsque la municipalité a préparé le dossier, avec l'aide de BPR, pour obtenir une subvention du gouvernement du Québec équivalant à 95 % du coût, le Domaine Forget fut l'un des arguments utilisés. Saint-Irène a plaidé la capacité de payer limitée de ses contribuables, y compris du Domaine Forget. Dans ce contexte, l'organisme « aurait à payer une taxe d'aqueduc de l'ordre de 80 000 \$/année », indique-t-on dans la résolution du conseil municipal de février 2004.

Le ministre des Affaires municipales a refusé de payer, mais la municipalité est revenue à la charge avec le soutien de BPR. Cette fois, il n'était plus question du Domaine Forget ; on a plutôt mis sur le fait que l'usine d'eau ne bénéficierait qu'à un petit nombre de citoyens, majoritairement des personnes âgées à faible revenu, pour convaincre Québec d'investir.

L'usine a ouvert ses portes en 2009 et le Domaine Forget en est le principal usager.

Le Devoir

PALESTINE

SUITE DE LA PAGE 1

et c'est M. Baird lui-même qui s'est rendu à New York pour enregistrer ce vote. Seuls huit autres pays ont voté contre. Outre Israël et les États-Unis, on retrouvait six États mineurs : le Panama, la République tchèque, les îles Marshall, la Micronésie, le Palaos et le Nauru. Ces quatre derniers États, des archipels du Pacifique, regroupent à eux tous une population d'à peine 210 000 habitants, soit environ la population de la ville de Gatineau, au Québec. Nauru, avec ses 21 kilomètres carrés et sa population de 9400 habitants, vient au troisième rang des plus petits États du monde (après le Vatican et Monaco) et abrite la plus faible population après celle du Vatican. Dans le camp des abstentions, on trouve 41 pays, tandis que 138 pays ont voté en faveur de cet octroi, dont la France.

Selon Sami Aoun, spécialiste du Moyen-Orient rattaché à la Chaire Raoul-Dandurand, il est très étrange que le Canada ait préféré cette alliance de huit pays à celle du reste de la communauté internationale. « Avec tout mon respect pour ces pays, ils ne pèsent pas lourd dans le système international. Je vois mal pourquoi choisir ce genre d'alliance et par ailleurs négliger ou ignorer l'émergence d'une nouvelle sensibilité dans le système mondial. »

M. Aoun pousse encore plus loin l'analyse. « Si les États-Unis et le gouvernement Obama étaient vraiment sérieux dans leur volonté de bloquer cette résolution de l'Assemblée, ils auraient réussi à avoir plus que ces sept pays qui votent contre. [...] Les États-Unis n'ont pas mis tout leur poids, c'est bien évident, et s'ils ont vraiment mis tout leur poids, alors c'est que leur poids se rétrécit beaucoup. »

On sait que le Canada a fait des représentations auprès d'autres pays pour qu'ils le suivent sur la voie de l'opposition ouverte. Celles-ci n'ont pas été couronnées de succès. Même ses alliés du Commonwealth, tels que la Grande-Bretagne et l'Australie, ont préféré s'abstenir lors du vote.

Selon Sami Aoun, il ne faut pas interpréter négativement le rappel des ambassadeurs par le ministre Baird. Du moins, pas automatiquement. Selon lui, ce rappel peut n'être qu'une façon pour le Canada de prendre le pouls sur le terrain, autant au Moyen-Orient que dans les cercles diplomatiques onusiens, des réactions par rapport au positionnement canadien. En ce sens, cela serait positif, croit-il. « Mais si cette convocation est pour imposer un diktat, ou une orientation, déjà décidée par M. Baird en personne ou avec un petit groupe de ses conseillers, alors ce serait mal agir, et cela accentuera les incohérences de la diplomatie canadienne ou confirmera sa déconnexion de l'évolution du système international. »

De manière générale, M. Aoun fait valoir que le Hamas palestinien a amorcé une sorte de recentrage en prenant ses distances de la Syrie et de l'Iran. Par cohérence, le Canada se doit de l'encourager sur cette voie, lui qui s'en prend aussi aux régimes syrien et iranien.

La délégation palestinienne à Ottawa n'a pas rappelé Le Devoir vendredi.

Les partis d'opposition à la Chambre des communes n'étaient pas impressionnés par la position canadienne. Au Nouveau Parti démocratique, on regrette cet isolement que s'impose le Canada. « Ce gouvernement est plus intéressé par les menaces et les ultimatums que de trouver une façon de se rendre à la table de négociation. Cela isole profondément le Canada. Et il ne semble pas s'en rendre compte », indique le critique en matière d'affaires étrangères, Paul Dewar. Il rappelle que le but dans tout cet exercice est de ramener les parties à la table de négociation au Moyen-Orient. « Tout le monde savait que ce vote passerait. Comment notre vote allait-il aider à amener les gens à la table ? », demande-t-il. M. Dewar a indiqué qu'un Canada dirigé par le NPD n'aurait pas voté « non », mais il a refusé de dire s'il aurait voté « oui » ou s'il se serait abstenu.

Même son de cloche du côté du Bloc québécois. « Je pense que M. Baird est en train de faire ce que le diplomate en chef du Canada ne devrait pas faire, c'est-à-dire prendre des positions qui sont radicales. Je pense qu'on a besoin de diplomatie actuelle », a lancé le député André Bellavance.

Tant au NPD qu'au Bloc fait-on valoir que cette prise de position catégorique de M. Baird empêchera à l'avenir le Canada de jouer un rôle constructif sur la scène internationale. « Quel est notre plan ? Nous isoler encore davantage au point où plus personne ne répondra à nos appels ou nous appellera pour dire : on a besoin de votre aide ? », lance M. Dewar.

Rappelant la crise du canal de Suez de 1956, à la suite de laquelle un certain Lester B. Pearson s'est valu le prix Nobel de la paix, il ajoute : « Les gens sont venus vers nous pour régler le problème. Personne ne viendra vers nous désormais parce qu'on a choisi un côté. »

Le Devoir

MOURIR

SUITE DE LA PAGE 1

apportent ses médicaments, lui offrent un bain. Le courage de la mort ordinaire. « Mon plus grand souhait, c'est qu'on me guérisse de la diarrhée, c'est humiliant », confie-t-il. Quelques heures plus tard, l'équipe a trouvé un remède à ce mal.

« Au cours de notre vie, on apprend qu'un homme, ça pisse debout », raconte Pierre Brodeur, psychologue à la maison Victor-Gadbois. Régresser au stade de l'enfant, pour certaines personnes, est une humiliation inacceptable.

« Ça dépend de la capacité de la personne » à accepter la régression, constate-t-il. Car, de l'avis de plusieurs personnes œuvrant en soins palliatifs, de grands moments se déroulent au cœur même de cette régression.

Les patients qui entrent à la maison de soins palliatifs Victor-Gadbois souffrent tous du cancer. Ils ont un pronostic de vie maximum de trois mois. À ce stade, l'équipe de médecins et d'infirmières qui les entourent ne prodigue plus de soins dits « curatifs ».

Pour M^{me} A., 89 ans, la pire crainte est de mourir « consciente et étouffée ». « Mais la maladie m'a fait découvrir mes enfants. J'ai de bons enfants », ajoute-t-elle. « Je n'ai plus de souhaits dans la vie », dit-elle, avant d'accepter qu'on lui pose un masque pour l'aider à respirer. Elle attend tout de même, dans les prochains jours, une dernière visite de son fils venu d'Italie.

À Victor-Gadbois, on prodigue, avec un groupe de bénévoles, les soins du corps et l'aide à l'alimentation. Ce sont les soins palliatifs, que l'on donne quand il n'y a plus rien d'autre à faire. Pour rendre la mort plus confortable. Au Québec, on compte un lit de soins palliatifs pour 11 700 habitants. C'est très peu quand on sait qu'on finit tous par mourir un jour.

« Ici, la vie continue dans les meilleures conditions possible », explique la D^{re} Christiane Martel, l'une des médecins de la maison. Que ce soit au niveau du confort physique, émotif ou spirituel. »

Au mourant, on acceptera de prodiguer des soins de bouche au brandy ou au Pepsi, selon la demande. Les diabétiques ne seront plus tenus de contrôler leur taux de sucre. Et la mort fait partie du quotidien. Hier soir, on a servi une bière à M. X., décédé au cours de la nuit. Ce matin, c'est son fils qui terminera la bière aux pieds du défunt. « On aide les proches autant que les patients », raconte Nathalie Savard, directrice des soins.

À la maison Victor-Gadbois, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Aux côtés d'un vieil homme de 93 ans qui savoure sa dernière assemblée de famille dans la cour, bien calé dans ses oreillers tandis qu'on trinque en son honneur, un jeune homme de 36 ans se meurt tragiquement, entouré de ses parents, de sa femme et de ses deux jeunes enfants, après avoir tout tenté pour survivre.

« Depuis six mois, il y a toujours de trois à cinq lits qui sont occupés par des cancéreux âgés de moins de 45 ans », s'inquiète la D^{re} Christiane Martel.

53 % des patients qui sont admis à la maison Victor-Gadbois arrivent de leur domicile, 47 % proviennent de l'hôpital.

Problème d'accès aux soins palliatifs

On dit que 77 % des Canadiens n'ont tout simplement pas accès à des soins palliatifs, c'est-à-dire à des soins conçus pour apaiser la souffrance lorsqu'un malade est parvenu à la phase terminale de sa vie, que ce soit à domicile, à l'hôpital ou en maison de soins. Et plusieurs organismes, comme la maison Victor-Gadbois et la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal, se spécialisent plus ou moins exclusivement dans les soins offerts aux cancéreux.

C'est précisément cette grande carence dans les soins de santé québécois qui fait craindre à plusieurs médecins spécialisés en soins palliatifs l'adoption d'une loi encadrant l'euthanasie et le suicide assisté. Depuis le mois d'octobre, un manifeste, signé de sommités des soins palliatifs dont le D^r Balfour Mount et le D^r Bernard Lapointe, circule pour témoigner de leur opposition à une telle initiative. Selon la D^{re} Christiane Martel, le système de santé québécois n'est pas assez performant pour assurer que chacun aura

droit à des soins palliatifs de qualité avant que l'on accepte de procéder à l'euthanasie.

« Récemment, dit-elle, j'ai vu une patiente passer 14 jours à l'urgence, en grandes douleurs, sans qu'on fasse le nécessaire pour la soulager. [...] Je crains que des patients ne demandent à mourir parce qu'ils ne reçoivent pas les soins adéquats. » Et parallèlement, plusieurs oncologues s'acharnent sur leurs patients jusqu'au dernier jour, malgré les pires pronostics. Les espérances de survie d'Hélène Richard étaient déjà minimes lorsqu'elle a abandonné une chimiothérapie éprouvante. « Lorsque j'ai annoncé à mon oncologue que j'arrêtais le traitement, elle m'a répondu qu'elle regrettrait que j'arrête de me battre, a-t-elle raconté. Pourtant, elle m'avait dit que j'étais finie ! »

Pas des soins tout-puissants

La D^{re} Martel croit que 90 % des malades qui demandent à mourir remercient les soignants de ne pas avoir accédé à leur demande après qu'ils ont été soulagés de leur douleur par une équipe de soins palliatifs.

Mais il faut bien dire que les soins palliatifs ne sont pas absolument tout-puissants dans le traitement de la douleur. Selon Elsie Monereau, directrice des soins palliatifs à la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal, les patients seraient réfractaires aux traitements contre la douleur dans 8 % des cas. À la toute fin de la vie, les médecins ont alors souvent recours à la sédation palliative, qui revient à endormir le patient jusqu'au moment de son décès, soit de façon sporadique, soit de façon permanente.

« On ne peut plus faire semblant de ne pas entendre cette partie-là de la souffrance. De plus en plus, le malade non soulagé va avoir la possibilité d'avoir cette sédation palliative. Les malades qui ne sont pas soulagés disent toujours la même phrase : " Je veux mourir. " Mais cela ne veut pas nécessairement dire " je veux que vous m'euthanasiez ", cela veut dire " je veux être soulagé ". »

Le Devoir

La réalisation de ce reportage a été rendue possible grâce à une bourse de journalisme des Instituts de recherche en santé du Canada.

Correction de votre vision par le laser...
Même après 40 ans.

Wendy a choisi IRIS pour la correction de sa vision par le laser.

Voir de près et de loin sans lunettes.
Consultez un professionnel de la Clinique d'Ophthalmologie
IRIS pour une évaluation sans engagement.

IRIS
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE
1.866.MES.YEUX • iris.ca

Chirurgies faites par un ophthalmologiste à notre Clinique d'Ophthalmologie IRIS de Laval, QC ou de Langley, C.B.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390